



PREFET DE LA MANCHE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Jean-Marc SABATHÉ  
Préfet de la Manche

**Chevalier de la Légion d'honneur**



Arrêté du 26 février 2019  
signé par le Préfet de la Manche :  
M. Jean-Marc SABATHÉ

## NUMERO SPECIAL N° 51



LE CONTENU INTEGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXES  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :  
<http://www.manche.gouv.fr>  
RUBRIQUE : PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

<b>I – DELEGATIONS DE SIGNATURE .....</b>	<b>2</b>
<i>CABINET .....</i>	<i>2</i>
<i>Arrêté n° 19-05 du 26 février 2019 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du directeur de cabinet à compter du 4 mars 2019 .....</i>	<i>2</i>

---

## I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

---

### Cabinet

**Arrêté n° 19-05 du 26 février 2019 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du directeur de cabinet à compter du 4 mars 2019**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;  
 VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;  
 VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;  
 VU le décret du 20 janvier 2017 nommant M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche ;  
 VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;  
 VU le décret du 11 février 2019 portant nomination de M. Gilbert MANCIET, directeur de cabinet du préfet de la Manche, sous-préfet de Morlaix ;  
 VU l'arrêté préfectoral n° 18-17 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture ;  
 CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de l'intérim du directeur de cabinet ;  
 SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

**A R R E T E**

Article 1 : M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche, est désigné pour assurer l'intérim du directeur de cabinet à compter du 4 mars 2019.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Département de la Manche - Imprimerie administrative Directeur de la publication : M. le secrétaire général de la préfecture
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------